



Association de  
**Banques Privées Suisses**  
Vereinigung  
**Schweizerischer Privatbanken**  
Association of Swiss Private Banks

[regulierung@gs-efd.admin.ch](mailto:regulierung@gs-efd.admin.ch)

Monsieur Ruedi Noser  
Président de la Commission de  
l'économie et des redevances  
du Conseil national (CER-N)  
3003 Bern

Genève, le 12 février 2014

**Consultation fédérale – 10.450 Initiative parlementaire « Réprimer durement la vente de données bancaires »**

Monsieur le Président,

Le 29 octobre 2013, la Commission que vous présidez a approuvé un avant-projet de révision de la loi sur les placements collectifs, de la loi sur les banques et de la loi sur les bourses, qui vise à mettre en œuvre l'initiative parlementaire « Réprimer durement la vente de données bancaires », déposée le 17 juin 2010 par le groupe libéral-radical.

Dans le cadre de la consultation ouverte sur cet avant-projet, nous aimerions vous indiquer que nous soutenons ces modifications législatives, tant il est vrai qu'il est important que ne soient pas punissables seulement la violation originale du secret professionnel, mais aussi toutes les violations subséquentes qui peuvent intervenir. Cela évitera aussi d'envisager à nouveau des distinctions artificielles entre l'obtention « active » ou « passive » de données volées, tel que cela avait été un temps évoqué dans le cadre de l'adaptation de la loi fédérale sur l'assistance administrative en matière fiscale (LAAF).

En outre, les arguments de la minorité de la Commission ne nous convainquent pas, car la sphère privée financière doit être protégée (i) quelle que soit la motivation de celui qui voudrait la violer, (ii) d'autant plus que les risques informatiques sont probablement croissants et (iii) même après l'introduction de l'échange automatique, car certains n'hésitent pas à livrer en pâture des données financières confidentielles à des fins autres que fiscales, comme en témoignent de récents exemples en Allemagne.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

ASSOCIATION DE BANQUES  
PRIVÉES SUISSES

Directeur :                      Directeur adjoint :

Michel Dérobert

Jan Langlo